

LE CFIBD, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES BIBLIOTHÈQUES

Thomas Chaimbault-Petitjean

Responsable Mission relations internationales à l'Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) et membre du bureau du Cfibd (Comité français international bibliothèques et documentation)

Inséré au cœur d'un écosystème complexe d'acteurs institutionnels, le Cfibd a pour mission de soutenir les bibliothèques et les centres de documentation français et de contribuer à renforcer leur rayonnement à l'échelle mondiale.

Si la France demeure un acteur majeur de la scène internationale, la présence de ses ressortissants au sein des organisations internationales professionnelles reste en deçà de ce que l'on pourrait espérer. La complexité organisationnelle des grandes associations, leur manque de visibilité au sein du paysage hexagonal en dépit des efforts des commissions dédiées, un usage parfois incertain de l'anglais parmi les collègues pourraient en dessiner de premières pistes d'explication.

C'est afin d'y remédier que fut fondé le Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd), une association qui s'est peu à peu imposée au premier plan de la coopération internationale dans le domaine des bibliothèques et de la documentation francophone.

Un contexte de mondialisation et d'ouverture

En 1989, la France accueillait pour la quatrième fois¹ de son histoire, le Congrès de la plus importante des associations professionnelles : la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA). Est alors créé le CORI, Comité d'orientation du Congrès, afin d'organiser pleinement cet événement tandis que, parallèlement, se constitue un groupe informel sous l'appellation de Comité français IFLA (CFI) dont l'objet, au-delà du seul congrès de 1989, fut de faciliter la participation des bibliothécaires français aux activités de l'IFLA et de favoriser les échanges entre les professionnels. En 1996, les deux instances fusionnent pour constituer une association dotée d'une existence juridique sous le nom

de CFI et dont la création est validée par le *Journal officiel*² du 3 juillet 1996.

Mais si cette naissance profite d'un événement particulier, il faut rappeler que la période de la fin des années 1990 participe d'une intensification des échanges internationaux et d'une prise de conscience plus large également de l'importance de la coopération internationale notamment dans le domaine de l'information, où émergent de nouveaux défis liés à la mondialisation, l'explosion de l'information et l'émergence progressive de ce qu'on appelait alors les nouvelles technologies.

En 2010, le CFI entame une réflexion sur son identité : le contexte professionnel a fortement changé avec l'évolution des missions des administrations centrales sur le plan international et l'émergence d'une nouvelle association de bibliothécaires, francophones cette fois, l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD), dont la création est discutée lors d'un caucus francophone en 2004 et les statuts déposés en 2008. Le désormais CFI-bd décide, en conséquence, de repenser son rôle et ses missions, et d'étendre son périmètre d'intervention. Il s'agit dès lors de promouvoir et soutenir les activités internationales des bibliothèques françaises et de leurs associations, de valoriser leur savoir-faire et réussites en favorisant les partenariats, d'encourager la mutualisation et la complémentarité des initiatives internationales dans le respect de l'identité de chaque acteur (préambule des statuts du CFI-bd de 2010).

Fort de cet engagement, la création du Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd) marquait une volonté de renforcer l'ancrage institutionnel de l'association et de lui donner

¹ <https://www.ifla.org/past-ifla-congresses/>

² <https://www.cfibd.fr/wp-content/uploads/2020/06/JO-19960703-Art1639-CreationCFI.pdf>

les moyens d'agir de manière plus structurée et plus ambitieuse. Elle s'est ainsi donné plusieurs objectifs :

- 1 contribuer à coordonner et soutenir les actions internationales des bibliothèques et des structures de documentation françaises et de leurs associations ;
- 2 soutenir la participation de professionnels français à des conférences, congrès, colloques internationaux ou nationaux étrangers, notamment à ceux de l'IFLA ;
- 3 contribuer au développement de la coopération européenne et internationale dans le domaine des bibliothèques et de la documentation et participer à la vie de leurs réseaux ;
- 4 soutenir la francophonie et, plus largement, la diversité linguistique et culturelle dans les organisations internationales.

Aujourd'hui, le conseil d'administration du Cfibd (sans plus de tiret, donc) rassemble des représentants d'associations de bibliothécaires et de documentalistes comme l'ABF³, l'ADBS⁴, l'APDEN⁵, BSF⁶, mais aussi d'institutions telles la Bnu⁷, la Bpi⁸, l'Enssib⁹, la Ville de Paris, ou encore des individuels, par ailleurs tous impliqués à des degrés divers dans des activités internationales. Ses actions sont financées encore par une partie du bénéfice du congrès de Paris mais également par le soutien des ministères de tutelle par le biais de subventions sur projets.

Des missions au cœur de la coopération internationale

Afin de répondre aux missions qu'elle s'est données, l'association a, au fil des ans, déployé un ensemble d'actions.

Favoriser les échanges et la mobilité des professionnels

L'association favorise la participation active des professionnels français et francophones aux événements professionnels mondiaux via des propositions de bourses et renseigne les groupes et institutions souhaitant organiser des voyages à l'étranger. En 2024, des bourses ont ainsi été attribuées pour les congrès EBLIDA¹⁰ (Lisbonne, Portugal), LIBER¹¹

(Limassol, Chypre), SHARP¹² (Reading, Royaume-Uni) ainsi que pour l'école d'été organisée par l'AIFBD (Rabat, Maroc).

Soutenir la formation et le développement professionnel

Le Cfibd a accueilli plusieurs conférences internationales de grande envergure, réunissant des professionnels reconnus du monde entier pour discuter des enjeux actuels des bibliothèques, comme en 2023 où le Cfibd, l'Enssib et la Bpi avaient organisé deux journées d'étude internationales sur la question des diversités en bibliothèque et accueilli, à cette occasion la présidente de l'IFLA. Parmi les participants se trouvaient des représentants allemands, suisses, ou encore américains.

Représenter les bibliothèques françaises à l'international

Le Cfibd se veut notamment le porte-parole des bibliothèques françaises au sein des organisations internationales. Sans se substituer aux travaux des autres associations professionnelles, il accompagne les professionnels, associations et institutions engagés dans des travaux ou instances d'autres associations comme l'IFLA bien sûr ou EBLIDA où il défend les intérêts des professionnels français.

Interlocuteur reconnu de ces instances, il a ainsi organisé au printemps 2024 la rencontre entre la présidente de l'IFLA, Vicki McDonald, et les ministères, présidents et directeurs des grandes institutions françaises pour lui présenter les enjeux et priorités professionnels afin d'en imprégner la nouvelle stratégie alors en cours d'élaboration.

Enfin, soulignons que le Cfibd est membre élu de la section Management des associations professionnelles de l'IFLA (MLAS), dont il a accueilli le *midterm meeting* en 2022.

Favoriser la diversité linguistique et culturelle et promouvoir les modèles français de bibliothèques et de services de documentation

L'association met en valeur les spécificités du modèle français de bibliothèque et encourage le partage des bonnes pratiques. Elle a ainsi collaboré avec différentes institutions comme l'ABF et la Bpi, notamment pour la collecte et la mise à jour des données relatives à la France pour le projet Library Map of the World¹³, ou encore pour la traduction française du Manifeste pour les élections européennes 2024 « Des bibliothèques pour un avenir durable »¹⁴.

3 Association des bibliothécaires de France.

4 Association des professionnels de l'information et de la documentation.

5 Association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale.

6 Bibliothèques sans frontières.

7 Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

8 Bibliothèque publique d'information.

9 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

10 European Bureau of Library, Information and Documentation Associations.

11 Ligue des bibliothèques européennes de recherche.

12 Society for the History of Authorship, Reading and Publishing.

13 <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/France/Weight/Totals-by-Country>

14 <https://repository.ifla.org/items/f80a2dab-6c17-4ee4-a8d5-ac19061eb937>

Au-delà, elle a mis en place une politique de traductions de documents professionnels afin d'œuvrer en faveur de la diversité linguistique et culturelle. Cette volonté de défendre le français, et plus largement la francophonie, l'a amené à étendre ses propositions de bourses aux professionnels francophones et à renforcer les échanges et les collaborations avec d'autres réseaux de bibliothèques, dans les pays du Sud, notamment en lien avec d'autres associations comme l'AIFBD.

Développer des projets de coopération

Le Cfibd initie et soutient des projets de coopération, en partenariat avec des institutions françaises et étrangères. Il organise ainsi tous les ans un séminaire interprofessionnel se voulant l'écho de l'actualité des bibliothèques dans d'autres pays et permettant de fédérer les différentes instances professionnelles françaises œuvrant à l'international.

Défis et perspectives d'avenir

Comme toute association, cependant, le Cfibd est confronté à de nombreux défis dans un contexte plus général de baisse de l'engagement des individus, de contraintes budgétaires, mais également de transformation sociale accélérée.

De fait, d'un point de vue purement organisationnel, le financement de ses activités de coopération demeure un sujet prégnant afin de lui permettre de pérenniser ses actions et développer de nouveaux projets. Au-delà du soutien appuyé des ministères de tutelle et de ses adhérents, l'association cherche ainsi à renforcer ses partenariats avec des organismes français et étrangers et s'appuie évidemment sur les outils numériques pour faciliter son fonctionnement interne et la collaboration à distance.

Parmi les principaux enjeux auxquels l'association est confrontée, la question de la soutenabilité de son action demeure l'une de ses principales préoccupations. Ainsi, en janvier 2024, produisait-elle une note exprimant sa vive inquiétude quant à l'impact environnemental d'une participation physique régulière à des réunions dispersées sur le globe, alors même que le poids des transports, notamment aériens, est unanimement pointé comme l'un des facteurs principaux de l'aggravation de la crise climatique. En réponse, elle décidait de s'engager dans un plan de transition en trois étapes : établir un bilan carbone des voyages des années précédentes, mettre en place une démarche volontariste de réduction de l'impact environnemental de son activité, et renforcer sa transparence en rendant publiques ses données.

Une conséquence de cette nouvelle politique fut le renforcement de la coopération Sud-Sud : puisque l'association a intensifié ces dernières années son action en faveur des pays du Sud, il s'agit également de tenir compte des spécificités de leurs contextes et de leurs besoins et d'accompagner lorsque possible la participation de collègues à des congrès locaux. C'est ainsi qu'elle a proposé des bourses à des professionnels marocains pour participer à l'école d'été internationale francophone de l'AIFBD qui se tenait cette année à Rabat (Maroc).

La promotion de la diversité et de l'inclusion demeure un engagement fort pour le Cfibd. Cela passe bien sûr par un engagement en faveur de la diversité culturelle comme dit plus haut, mais aussi, plus largement, en faveur de la diversité et de l'inclusion dans le secteur des bibliothèques, en tenant compte des enjeux liés aux genres, aux cultures et aux handicaps. C'était la thématique du congrès qui s'est tenu en 2023, sur deux jours, à la Bpi puis à l'Enssib. Plus largement, c'est le sens de son combat en faveur de valeurs universelles sur les droits de l'Homme, comme lors du soutien manifesté en 2023 appelant l'annulation du congrès de l'IFLA à Dubaï (Émirats arabes unis), au vu des engagements politiques du pays et de ses restrictions en termes de droits de l'Homme.

Le Cfibd, un acteur incontournable de l'avenir des bibliothèques

Le Cfibd joue un rôle essentiel dans le développement de la coopération internationale des bibliothèques et des centres de documentation français. Grâce à son engagement et à son expertise, l'association a contribué à renforcer le rayonnement d'un modèle français, et francophone, à l'échelle mondiale.

Dans un contexte en constante évolution, le Cfibd doit continuer à s'adapter et à innover pour relever les défis qui se présentent. Il s'agit de repenser son action de manière plus responsable et durable, tout en gardant une trajectoire pérenne dans le temps. En renforçant ses partenariats et en développant de nouveaux projets, il espère dès lors contribuer à façonner l'avenir des bibliothèques et à les positionner comme des acteurs clés de la société de l'information.

Le Cfibd vous offre une plateforme unique pour découvrir et explorer cette dimension internationale. En intégrant le Comité, vous contribuerez à façonner l'avenir de nos métiers, à promouvoir la coopération internationale et à engager les bibliothèques dans une transition écologique ambitieuse. ●